INTITULE DU POSTE

ENSA SAINT-ETIENNE _2022-1074607_ MCF_TPCAU 1_CAT 2

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE

(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maître de conférence / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine 1 / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)MAEACatégorieAPoste ouvert aux titulaires et aux contractuelsOui

Domaine fonctionnelEnseignement supérieur rechercheEmploi de référenceRMCC : RCH03A – RMFP : FPERCH03

Date de vacance de l'emploi 01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Département Loire

Adresse: 1, rue Buisson, 42 600 Saint-Etienne

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement **(A compléter par l'ENSA)**

1 500 caractères au maximum, espaces compris

L'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (ENSASE), situé en centre-ville dans des locaux entièrement rénovés, accueille chaque année environ 600 étudiants. Elle délivre le diplôme d'études en architecture, le diplôme d'état d'architecte, l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre et est responsable du parcours « Espaces Publics, Ambiances » de la mention de Master « Ville et environnement urbain », en partenariat avec l'école d'art et de design et l'université Jean Monnet.

L'ENSA de Saint-Étienne s'affirme comme l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), liée par convention d'association avec l'Université Jean Monnet. Ancrée dans un territoire qui articule des configurations singulières, elle participe à la réflexion sur la transformation de celui-ci. L'ENSASE participe également à des réseaux scientifiques thématiques (RST) du BRAUP : l'école porte le RST « Espace rural et projet spatial » (ERPS).

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

L'ENSASE appartient à la fois au réseau des vingt Ecoles nationales supérieures d'architecture, et au site universitaire stéphanois comme établissement associé à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. Les collaborations scientifiques se développent à la fois avec les réseaux scientifiques thématiques (RST) de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (l'ENSASE porte le RST « Espace rural et projet spatial »), et avec les laboratoires de l'Université (l'ENSASE est établissement cotutelle du laboratoire ECLLA).

La recherche s'organise à l'Ecole à partir de l'unité « Architectures et Transformations » (GRF), structurée en une matrice qui croise des thèmes génériques et des ateliers thématiques. Les thèmes génériques rassemblent les terrains, objets, méthodes et domaines de réflexion, ils interrogent le projet, centré sur des pratiques architecturales et urbaines, les territoires marqués par d'anciennes formes d'activité de production et aujourd'hui en crise, et les résiliences dans leurs diverses acceptions.

Les ateliers thématiques, au nombre de trois, rassemblent les activités, pistes et projets de recherche : Habiter : Architectures, Crises, Engagements ; Faire forme : Architectures, Matérialités, Expériences ; Ecologie : Architectures, Climat, Techniques.

Le parcours doctoral se constitue, à partir de la matrice pédagogique, en continuité avec les deux domaines d'étude de master, Transitions et FACT (Formes, architectures, cultures, techniques), en lien avec deux Ecoles doctorales (ED483 Sciences Sociales et ED484, 3LA). Il conduit vers le doctorat d'Urbanisme et d'aménagement, d'une part, et la mention « Architecture, images, formes » du doctorat Arts, d'autre part.

La valorisation et la diffusion de la recherche s'effectuent notamment dans le cadre de la collection « Architecture » dirigée par l'ENSASE au sein des Presses universitaires de Saint-Etienne.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres taches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

L'ENSA Saint-Étienne recrute un.e enseignant.e architecte ayant une compétence dans le domaine THEORIES ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE

Le poste s'adresse à un.e architecte enseignant.e, ayant une expérience significative de praticien.ne comme une connaissance pratique et théorique confirmée de l'enseignement du projet à travers diverses modalités didactiques exercées en Licence et Master.

Ses missions seront d'inscrire son enseignement dans le projet :

Missions Pédagogiques

• Licence:

L'enseignant.e intègrera une équipe pédagogique déjà constituée.

II. Elle devra:

- s'inscrire dans la spécificité didactique des pédagogies d'enseignement de l'atelier-projet du Semestre 2 : Construire l'objet : cultures constructives. Il se caractérise par une approche pédagogique qui articule les dimensions architecturales, urbaines et paysagères avec les dispositifs simples de mise en espace et les procédés constructifs élémentaires.
- proposer en parallèle des exercices-projets, un enseignement des techniques de relevés et d'enquêtes architecturales, d'analyses graphiques et de techniques de représentation propres à la discipline.
 - dispenser des cours théoriques en lien avec l'enseignement du projet
 - participer à l'encadrement des rapports d'études.

Master :

L'enseignant.e intègrera une équipe constituée du Domaine d'Étude FACT (Formes - Architectures - Cultures - Techniques) - programme 21-26.

Ce domaine prend acte de la pluralité des formes d'exercices de l'architecture et des enjeux politiques, techniques et esthétiques qu'ils engagent aujourd'hui. Il se distingue par un attachement à la fois aux cultures architecturales tant théoriques que pratiques, et aux expériences que propose l'art dans l'exploration des techniques contemporaines. Le domaine initie ainsi des pédagogies attentives aux contributions majeures d'architectes et d'artistes, dans les processus créatifs de la forme par l'approche aux réels, aux matérialités et aux « fabriques » de l'architecture.

L'enseignant.e devra:

- s'inscrire dans l'atelier propédeutique au futur travail de PFE, dans le studio EaTcAp, Espaces Aberrants Temps de Crises Architectures Paradoxales. Du Semestre 9 au Semestre 10, EaTcAp engage l'étudiant.e à investir l'architecture dans les situations « aberrantes », les urbanités contemporaines de nos périphéries ; c'est au travers de phénomènes d'accélérations et de discontinuités territoriales sur les « bords » que l'étudiant.e élabore une méthode personnelle de PFE.
 - prendre la responsabilité de l'atelier de projet S9 EaTcAp, en coordination avec le S10.
 - participer aux dispositifs d'initiation à la recherche.

Missions Scientifiques:

L'enseignant.e devra:

- proposer des pistes scientifiques en phase avec les axes-recherche du Domaine FACT et intégrer les équipes actuelles avec leurs objets d'études.
- contribuer au développement de partenariats extérieurs et au rayonnement de la recherche à l'échelle nationale et internationale.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques **(A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

- 1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures équivalent de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;
- 2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

En master, l'enseignant.e intègrera l'équipe pédagogique déjà constituée du domaine FACT (Forme – Architecture - Culture - Technique) du programme 2021-2026 sous la coordination du responsable du domaine.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Architecte praticien.ne dont la production qualitative et significative puisse être élevée au rang théorique.
- Enseignant.e expérimenté.e capable d'inscrire l'enseignement du projet architectural dans des approches de la discipline actualisée aux débats contemporains et informée des enjeux actuels. Il.elle sera particulièrement attentif.ve à mettre en place des modes didactiques qui articulent cette sensibilité aux approches pratiques et théoriques de l'art avec la connaissance des divers processus contemporains de conception architecturale.
- Enseignant.e en capacité de piloter des équipes pluridisciplinaires.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

- L'enseignant.e sera rattaché.e au GRF (Groupe de Recherche en Formation) « Architecture et Transformations » de l'Ensase.

II.elle intègrera l'équipe pédagogique déjà constituée du domaine FACT (Forme – Architecture - Culture - Technique) II.elle devra s'inscrire dans un des ateliers thématiques abordés par l'unité de recherche notamment en lien avec le Domaine FACT.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Architecte DPLG ou DE/HMNOP

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<u>Notamment pour le concours</u> : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Saint-Etienne.

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023

Personne à contacterhabib.kralifa@st-etienne.archi.fr **Autre personne à contacter**habib.kralifa@st-etienne.archi.fr
marilyn.guillaume@st-etienne.archi.fr